



Siège Social
Pôle Administratif et Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve 11100 – NARBONNE
Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code APE 9312 Z



SPORTMINEDOR
.com



Conseil d'Administration 6/24-25

Balma

Samedi 28 juin 2025

Présents : Anne-Sophie BIEULES, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Joffrey CLAVEL, Mary DAYDE, Ambre PAILLEX, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE.

Excusés : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Xavier ARMENGAUD (CPC), Germain BIEVLIET, Myriam DE FAVERI, Kévin DELORY, Julien FABRE, Christophe FAULMANN, Philippe HAZANE, Lucile LAFENETRE, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Clément TISSIER.

Salarié : François DURIER.

Votants : 8 /21 membres du CA

Table des matières

Conseil d'Administration 6/24-25	0
0. Approbation du CR – CA n°5 du lundi 31 mars 2025	1
1. Communication du Président	1
1.1. Informations diverses.	1
2. Secteur ADMINISTRATIF/RH.	2
2.1. Point RH.	2
3. Secteur FINANCES.	2
3.1. Bilan ANS 2025 Comités et clubs.	2
3.2. Dispositif Pass'Sport.	3
4. Secteur DEVELOPPEMENT STRUCTURATION / SPORT POUR TOUS ET PREVENTION.	3
4.1. Vote responsable commission féminisation : Mary DAYDE.	3
4.2. Point sur l'avancée des travaux de la commission Sport Santé.	3
4.3. Point sur la candidature du Tournoi International Parabad.	4
5. Secteur VIE SPORTIVE.	4
5.1. Règlement Interclubs Régional 2025-2026. Vote	4
5.2. Règlement Circuit Régional Jeunes 2025-2026. Vote	4
5.3. Bilan Formation encadrants et OT.	4
5.4. Sport en entreprise.	5
5.5. Incidence de la réforme du classement.	5

0. Approbation du CR – CA n°5 du lundi 31 mars 2025

Vote 1 : Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0

Le compte rendu du CA n°5 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : <https://badocc.org/wp-content/uploads/2025/07/CR-du-CA-5.pdf>

1. Communication du Président

1.1. Informations diverses.

➤ **Université d'été de la Fédération.**

Elle s'est tenue le week-end des 14 et 15 juin 2025 à Lège-Cap-Ferret. Une soixantaine de personnes présentes, dont Christian PRIVAT, Gilles CASTILLON et une représentante, Mélodie MAJOR, du club de Saint-Estève pour l'Occitanie. Un temps d'informations diverses de la Fédération et de tables rondes sur différentes thématiques. Une concernait la réforme de l'organisation des territoires avec une évolution du Conseil des Présidents de Ligues (CPL) qui deviendrait un Conseil des Territoires. Ce nouveau Conseil serait composé des douze Présidents de Ligue métropolitaines, et un Président de Comité et de deux Présidents de clubs par Ligue dont 1 avec salarié et 1 sans. L'élection de ces derniers représentants se ferait soit au niveau local, soit au niveau national. Cette nouvelle organisation sera proposée au vote au prochain COMEX de la Fédération.

➤ **Affaire West Gut/Sports Raquettes.**

Affaire terminée en appel, avec un versement de 2 833,69€ pour la Ligue.

➤ **Élections des Présidents de Comités.**

Des changements à la tête des départements suivants :

Comité 11 : Cédric MORELLE,

Comité 30 : Stéphane TEIL,

Comité 31 : Emmanuelle HERNANDEZ,

Comité 34 : Christophe COURTIN,

Comité 48 : Yannick BRES

Comité 66 : Nathalie YILDIZ

Les autres Comités ont reconduit les Présidents élus en début de saison.

Avec l'Ariège, il y a trois femmes Présidentes de Comités en Occitanie.

➤ **Championnat de France Vétérans à Tournefeuille.**

Belle réussite avec de nombreux retours positifs des participants, notamment la soirée proposée, très festive et la qualité de la buvette. De nombreux bénévoles présents, venant de différents clubs, ont activement participé à la belle réussite de cet événement. Le Président a toutefois fait remonter au Président de la Fédération un accompagnement fédéral très insuffisant, notamment lors de la réception et du retour du matériel ainsi que l'oubli du trophée pour les organisateurs.

Élus locaux présents : Maire de Tournefeuille, représentant du Conseil régional et du Conseil Départemental.

➤ **Conférence Régional des Sports (CRdS).**

Participation de Christian PRIVAT et Gilles CASTILLON aux travaux de la CRdS les 26 et 27 mai derniers. Le Président a pu ainsi rencontrer la nouvelle directrice de la DRAJES, le directeur adjoint du CREPS de Toulouse et la directrice du CREPS de Montpellier.

➤ **CROS Occitanie**

Le CROS est retenu, en phase expérimentale, pour travailler sur la féminisation des instances dirigeantes suite aux résultats de l'enquête menée par le CNOSF, dès 2021, qui révélait un déficit de 300 femmes pour assurer la parité au sein des instances nationales des fédérations sportives.



➤ Appel de la décision interclubs.

À la suite à la décision de la Commission Réclamations/Litiges de la Ligue sollicitée par le club de l'ASDAS pour un point de règlement en interclubs, le Président a fait appel de la décision auprès de la Commission d'Appel de la fédération. Après avoir entretenu les deux parties (club et Ligue), la commission fédérale a refusé la demande de la Ligue pour une demande envoyée hors délais.

La Vice-Présidente du secteur Vie Sportive fait remarquer qu'il y a un travail de fond à réaliser sur les règlements de nos compétitions pour qu'ils aient un maximum de clarté et qu'ils ne prêtent pas à débat. Cela permettrait également de protéger au mieux les bénévoles investis. Une discussion s'engage sur une harmonisation des différents règlements et l'éventualité de faire appel à un juriste pour avoir des textes clairs.

➤ Séminaire de rentrée.

Le Président souhaite organiser un séminaire de rentrée sur le week-end des 20 et 21 septembre avec les élus et les salariés. L'objet serait de définir le projet de la Ligue pour l'olympiade.

2. Secteur ADMINISTRATIF/RH.

2.1. Point RH.

Démision d'Adeline FURST au 18 juin qui rejoint la Ligue de Natation pour un poste de développement et formation.

Départ d'Amélia TAHRAOUI pour mi-août par rupture conventionnelle.

Les deux postes seront remplacés sur les mêmes types de missions, par appel à candidatures sur les réseaux et auprès de l'ANPE sur la partie secrétariat, pour une prise de poste en septembre.

Transformation du CDD de Charlene PALAT en CDI au 1^{er} septembre sur les mêmes missions, avec un axe sur la partie recherche de partenariat.

La Ligue va recruter une jeune fille en service civique par le biais de l'agrément de la FFBaD qui gèrera toute la partie administrative du poste. La personne est actuellement licenciée au VCT31. Ses missions seront fléchées Parabad, Sport Santé, Féminisation et en complément, du sportif et de la communication. Prise de poste au 1^{er} septembre pour une durée de 10 mois. Obligation pour la Ligue : une formation pour le tuteur et un coût de 115€ mensuels à verser à la personne.

Une discussion s'engage sur l'intérêt d'un service civique pour les clubs et Comités comme première étape vers le recrutement et la structuration. La Fédération peut porter environ 160 services civiques pour l'ensemble du territoire national, ce qui évite aux structures de faire une demande d'agrément et la gestion administrative.

La Ligue a lancé un audit RH avec le cabinet NOOUS pour évaluer notre organisation interne et les besoins en formation des salariés. Des entretiens individuels, sur la base de questionnements autour de leur poste de travail et de leurs missions, sont réalisés avec chaque salarié, soit en présentiel, soit en visio. Rendu des travaux en septembre.

3. Secteur FINANCES.

3.1. Bilan ANS 2025 Comités et clubs.

La Ligue par le biais de sa cellule territoriale ANS a terminé l'étude des dossiers ANS 2025 des Comités et clubs. Elle a renvoyé ses propositions d'attribution auprès de la fédération.

Huit Comités et vingt clubs ont fait une demande en 2025. Seulement sept dossiers de Comités et seize de clubs ont été retenus. L'enveloppe territoriale était de 34 762€ pour les Comités (moyenne de 2 668€) et de 18 677€ pour les clubs (moyenne de 2 173€).

Les actions prioritaires cette année portaient sur la féminisation et le Parabad.

3.2. Dispositif Pass'Sport.

Le Dispositif Pass'Sport consiste en une aide financière de l'Etat permettant d'inciter les jeunes à la pratique sportive, et les aider à s'inscrire dans un club. Il est reconduit cette saison, avec néanmoins des restrictions importantes par rapport à la saison passée : l'aide de 70€ est limitée à la catégorie d'âge 14/17 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), les 6/13 ans en sont exclus. Les étudiants boursiers et bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans en sont également bénéficiaires.

4. Secteur DEVELOPPEMENT STRUCTURATION / SPORT POUR TOUS ET PREVENTION.

4.1. Vote responsable commission féminisation : Mary DAYDE.

Ce point est annulé, Mary DAYDE ne souhaitant pas prendre la fonction de responsable de cette commission, dans laquelle elle reste néanmoins membre.

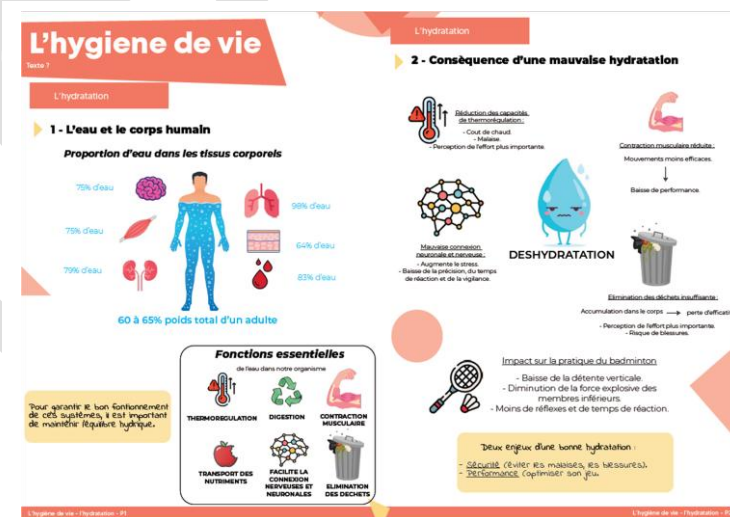
4.2. Point sur l'avancée des travaux de la commission Sport Santé.

➤ Prévention des risques de blessures.

La commission Sport Santé présente son projet de "Prévention des risques de blessures" pour le public adulte loisir sans encadrement. Le projet comprend une affiche avec un QR code renvoyant vers des fiches détaillées sur l'hydratation, l'échauffement et d'autres conseils de prévention.



Affiche



Modèle fiche

Le CA propose d'inclure un modèle de fiche sur l'affiche, afin d'attirer la curiosité des pratiquants et les inciter à utiliser le QR code.

À noter que la Fédération travaille actuellement sur la révision des méthodes d'entraînement des enfants dans la pré-filière, soumis à des volumes hebdomadaires conséquents, afin de mieux protéger leur santé physique et d'éviter des problématiques à l'âge adulte.

➤ Lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles

La commission poursuit son projet d'avoir des référents dédiés au sein des départements et à sa volonté de faire des actions de sensibilisation au sein des écoles de jeunes de nos clubs. À ce titre, une formation animée par "Colosse aux pieds d'argile" sera proposée sur une journée mi-octobre aux personnes volontaires dirigeants, OT, encadrants, parents.

Suite à l'affaire en cours en Bretagne, l'entraîneur incriminé a encadré des clubs en Occitanie sur la période 2016-2019. Une information sera portée directement au Comité et aux clubs concernés.

4.3. Point sur la candidature du Tournoi International Parabad.

La Ligue a postulé auprès de la Fédération pour la candidature au Tournoi International Parabad pour la période du 30 juin au 05 juillet 2026 à Tournefeuille. Deux autres sites ont également candidaté : Lyon et Issy-les-Moulineaux. Cette compétition est portée conjointement Fédération et Ligue.

5. Secteur VIE SPORTIVE.

5.1. Règlement Interclubs Régional 2025-2026. Vote

Les membres du CA échangent sur le règlement régional plus sévère que le règlement national, notamment la rétrogradation, et les dates de vérification des critères. Il est proposé d'une date en fin de saison pour l'école de jeunes, et au 1^{er} février pour les autres éléments. Le CA propose d'ajouter une clause stipulant qu'à partir de la saison 2026-2027, le contrôle de l'école de badminton se fera à l'inscription.

Vote 2 : Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0

Le règlement Interclubs Régional 2025-2026 est adopté à l'unanimité sous réserve de reformulation de l'article 6, il est disponible en ligne : [ICR-Règlement-25-26.pdf](#) ; [Annexes-compilées-25-26.pdf](#) **XXXX**

5.2. Règlement Circuit Régional Jeunes 2025-2026. Vote

Vote 3 : Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0

Le règlement Circuit Régional Jeunes 2025-2026 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [Règlement du Circuit Régional Jeunes](#) **XXXX**

5.3. Bilan Formation encadrants et OT.

➤ Formation OT.

La Ligue établit son calendrier de formation en début de saison. Certaines sont annulées faute de participants, mais les demandes arrivent vers la mi-saison, notamment pour les clubs inscrits en ICR et qui doivent respecter le règlement en termes d'OT. Deux formations ont ainsi été ajoutées en juin, pour répondre aux demandes de dernières minutes. La communication vers les clubs évoluant en Interclubs est à renforcer, pour qu'ils s'inscrivent sur les dates proposées en début de saison sur le calendrier régional, afin de ne pas déplacer des dates et de rechercher à nouveaux des formateurs.

➤ Formation encadrants bénévoles.

Comité 31 : Modef / EB1 (entraîneur bénévole) : 14 stagiaires / 12 reçus.

Ligue : EB2 : module "Construire une école de jeunes labélisée" 4 stagiaires / 4 reçus.

Comité 34 : Modef / Animateur de Créneaux : 5 stagiaires / 5 reçus.

La formation représente 17 journées de formation, auxquelles s'ajoutent le suivi des stagiaires en structure.

Par manque de formateurs, seule la filière "Animateur de Club" n'est pas portée sur le territoire, mais pas beaucoup plus au niveau National. Pour pallier ce manque, la fédération va lancer en septembre une

formation de formateur « Animation », ouverte aux personnes n'ayant pas de DEJEPS ou les agents de développement qui souhaiteraient lancer ces formations en proximité. Quatre personnes pourraient être concernées en Occitanie, les salariés du 11, du 12, du 34 et du 46.

5.4. Sport en entreprise.

La soirée Corpo de fin de saison, avec la remise des trophées a été un gros succès, avec une cinquantaine de personnes présentes, accueillies sur le site de Continental.

38 équipes cette saison. Difficulté pour les équipes de trouver les temps de rencontres dans les 15 jours impartis. Il est suggéré de créer la saison prochaine, un WhatsApp par poule, afin de mieux gérer les disponibilités des équipes. Succès de la journée de mi-saison en format de "Ronde suisse" qui sera reconduite la saison prochaine. Possibilité de louer le gymnase Airbus Défense pour 50€ la soirée afin d'organiser ces soirées de rencontres avec 6 terrains.

5.5. Incidence de la réforme du classement.

Présentation de 4 vidéos FFBaD sur la réforme du classement qui interviendra début septembre. Ce classement permettra des matchs intergénérationnels et mixtes. Ce système utilise une côte, plutôt que des lettres, ce qui facilite l'organisation de tournois plus inclusifs.

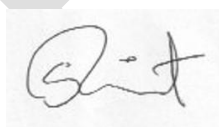
Deux nouveautés :

- les femmes pourront rencontrer des hommes en simple, et le double intergenre permettra de confronter des DH contre des DD ou des DMX.
- les défaites seront prises en compte, et feront baisser la côte du joueur.

Une discussion s'engage sur les avantages de ce système, notamment la possibilité d'organiser des tableaux mixtes et intergénérationnels, ainsi que de son impact sur les compétitions régionales et nationales. Est également évoqué la nécessité d'encourager les clubs à adopter ce nouveau système pour en tester l'efficacité.

Président

Christian PRIVAT



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

